

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [4]

Artikel: Associations

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277186>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Politique

Rapport Meyer : la réponse du gouvernement neuchâtelois

Le gouvernement neuchâtelois a rendu publique sa réponse à l'Office fédéral de la défense sur le rapport Meyer. Il pense, entre autre, que l'amélioration de la formation scolaire et professionnelle des femmes, leur accession à des postes à responsabilités ne peuvent que profiter à la défense générale du pays. Il lui semble impossible d'envisager une obligation générale de servir avant que les structures économiques et sociales soient adaptées à une répartition différente des tâches dans la famille et l'économie et avant que les mentalités aient évolué ; et retient donc, dans l'état actuel du partage des tâches, une instruction facultative seulement. Le Conseil d'Etat insiste aussi sur la nécessité de renforcer l'information concernant les tâches de la défense, notamment auprès des jeunes et souhaite qu'on intègre mieux les membres du SCF en évitant de leur réservier des travaux qui ne correspondent pas assez à leurs compétences. (alg)

Appel du BCF (JU)

A travail égal, salaire égal : la théorie est belle mais elle ne résiste pas à la pratique. Pas encore. Et de loin. Le BCF veut donc en savoir plus long sur ce volet de l'égalité des droits et sur son application. Un appel est lancé parallèlement aux manifestations qui ont été organisées dans les trois districts à l'occasion du 8 mars — pour recueillir des témoignages oraux ou écrits, qui pourront éventuellement, par la suite, faire l'objet d'une publication. Mais qui ne seront évidemment utilisés qu'avec l'accord des intéressées. Si cette clause peut les rassurer, et les inciter à briser solidairement la loi du silence qui permet encore à trop d'employeurs de mal payer ou de sous-payer les femmes... — (b)

BCF, rue des Moulins, 19, 2800 Delémont.

La femme : une personnalité fiscale ? (FR)

La révision partielle de la loi du 7 juillet 1972 sur les impôts cantonaux sera l'objet principal de la session de mai du Grand Conseil fribourgeois. Malgré l'extrême complexité de la question, les femmes fribourgeoises tiennent à donner leur avis.

La commission des affaires féminines s'est déjà penchée sur la question dans sa séance du 29 février en compagnie de deux spécialistes, M. Galley, du service des contributions, et Mme Eisenring, juriste, seule femme représentée dans la commission extraparlementaire de révision. (La commission parlementaire a deux femmes : Mmes Roselyne Crausaz et Claire Tschopp-Nordmann.)

Les sections fribourgeoises de l'ADF ainsi que les consommatrices vont également se pencher sur le sujet, probablement dans une première séance commune qui aura lieu au Restaurant du Jura le lundi 2 avril.

La grande demande des femmes est bien évidemment l'accès à la personnalité fiscale puisqu'elles sont déjà des personnalités juridiques. Dans une imposition séparée ? Les arguments ne manquent pas. Mais cela exigerait 47 000 dossiers supplémentaires. Peu importe. Mais qu'est-ce que la séparation fiscale ? La Suisse (et le canton de Fribourg en particulier) est le pays qui a le moins de femmes exerçant une activité lucrative. Le salaire de Madame est d'ailleurs un des éléments de la question. Et la femme travaillant dans l'exploitation de son mari ? Y aurait-il une taxe symbolique de la femme au foyer ? Il semble qu'il n'existe pas encore de solution, de système satisfaisant qui engloberait toutes les situations.

Et pourtant c'est une question de dignité de la femme ; seulement elle touche peu les hommes qui sont majoritaires dans toutes les commissions. Il faut demander qu'on se penche plus sérieusement sur le problème. C'est ce que veulent les femmes fribourgeoises. (bg)

Associations

Solidarité constituée (FR)

L'association Solidarité-Femmes-Frauenhaus, dont Corinne Chaponnier avait présenté le projet dans ce journal en novembre dernier, a vu le jour officiellement le 28 février dernier. L'assemblée constitutive a rassemblé une cinquantaine de femmes et quelques hommes au 1er étage de la brasserie de la Viennoise.

Après un bref rappel historique qui faisait état notamment du premier sondage effectué auprès des services sociaux et des médecins en mai 1983, les responsables ont expliqué la nécessité pour la réussite de leur projet d'avoir un statut juridique qui donnera le poids et la légitimité à la suite de leur action. Elles envisagent notamment de poursuivre leur enquête sur la nécessité d'un lieu pour les femmes en détresse dans le canton de Fribourg auprès des communes et des institutions nombreuses qu'on trouve dans le récent « répertoire social du canton de Fribourg ». L'expression de ce besoin par diverses instances permettra le jour venu de faire une de-

mande circonstanciée de subside auprès des organes concernés.

Les initiatrices de ce projet ont fait état de leurs contacts divers avec d'autres associations du même genre en France et en Suisse (coordination de Saint-Gall), de leurs lectures, notamment le dossier de la commission pour les affaires féminines au plan fédéral, à Berne et des films vidéo visionnés.

Elles ont relevé également l'écho donné à leur projet par la presse écrite et parlée, les invitations qu'elles ont reçues pour le présenter : Association Femmes-rencontre-travail en Valais, Centre de liaison fribourgeois, Commission des affaires féminines, ADF... Il fut procédé ensuite à la lecture des statuts qui reçurent très peu de modifications et à l'inscription des membres de l'Association qui purent les voter. (52 : 29 actives, 16 de soutien, 7 collectives). Les buts de l'association sont ambitieux : il s'agira « d'offrir aux femmes en détresse une écoute, un soutien, un lieu momentané d'hébergement pour elles et leurs enfants, de favoriser la solidarité entre les femmes, la prise de conscience de leurs ressources personnelles et de leur capacité à prendre leur destinée en mains, de sensibiliser le public à toutes formes de violence, de travailler à faire évoluer les structures et les mentalités pour améliorer la position de la femme dans la société, en collaboration avec des organisations similaires, tant suisses qu'étrangères. »

Quant aux membres, la question fut posée de l'admission des hommes dans l'association. Solidarité-femmes doit-elle être une affaire de femmes exclusivement ? Quelques-unes le pensaient. Au vote, trois femmes seulement se sont prononcées pour l'exclusion des hommes. Le groupe de travail ne se fait cependant guère d'illusion sur une participation active des hommes : ils ne se sentent pas à l'aise dans un tel milieu, selon les expériences faites ailleurs. (bg)



Bulletin ISIS

D'un canton à l'autre

ADF-Vaud: souvenir rime avec avenir

Une grosse mouche posée sur une suquette empoussiérée : c'est sans doute une des plus significatives des affiches exposées au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne dans le cadre de la rétrospective organisée par l'ADF-Vaud et la commune de Lausanne à l'occasion du 25e anniversaire du suffrage féminin dans le canton.

Si les femmes se mêlent de faire de la politique, elles délaissent l'éducation de leurs enfants ! Cet argument-massue, étayé par d'autres encore plus élémentaires (une autre affiche contre le suffrage féminin ne représentait-elle pas... un simple tape-tapis !) a taraudé les mâles consciences helvétiques pendant des décennies. Sur les murs du Forum, les visiteurs ont pu revivre pendant 15 jours (du 18 février au 3 mars) les étapes du combat inégal entre l'impénétrable conservatisme des fils de Tell et l'esprit suffragiste.

Mais tout est bien qui finit bien, et lors du vernissage de l'exposition les combattantes de l'époque héroïque (présentes en nombre), les représentantes de la nouvelle génération « adéefienne » ainsi que les autorités cantonales et lausannoises pouvaient se féliciter de ce que la première victoire ait été obtenue, en 1959, en terre vaudoise.

Pour l'assemblée générale annuelle de l'ADF Vaud, qui s'est tenue le jour même du vernissage, les responsables avaient choisi la salle du Conseil communal de Lausanne :

choix symbolique, puisque c'est en ces augustes lieux que s'était déroulée, en 1907, l'assemblée constitutive de l'Association pour le suffrage féminin, ancêtre de l'ADF. Mais si la journée était ainsi placée sous le signe du souvenir, la présidente vaudoise, Mme Odile Jaeger, n'a pas manqué de souligner que les regards de l'association sont fermement tournés vers l'avenir.

Le renouvellement des effectifs et des responsables est en cours, même s'il pose parfois quelques problèmes ; l'« aggiornamento » des idées-force, des méthodes de travail, voire de l'image même des féministes (« qu'il faut cesser d'assimiler à des viragos aux souliers plats ! ») est pris en main. Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des ambitions, mais l'association ne cesse de prouver sa vitalité : le rapport sur l'activité des sections, qui fut présenté suite au rapport de la présidente, devait en fournir la preuve. Problèmes de civilisation (par ex., solidarité avec les femmes du tiers monde), questions sociales immédiates (par ex., secours aux femme victimes de viols), cours (autodéfense, publicité...), réponse aux consultations, séances politiques et rencontres culturelles ont constitué les axes d'intérêts principaux pour l'année écoulée.

Un problème crucial préoccupe les responsables : comment obtenir une plus large reconnaissance de l'action de l'ADF dans l'opinion publique, et, parallèlement, comment en augmenter l'efficacité ? Selon les résultats d'un questionnaire récemment envoyé aux membres, ceux-ci souhaitent une meilleure information interne, ainsi que la mise sur pied d'actions concrètes auxquelles chacune

puisse s'identifier. Mais il s'agit aussi d'élargir l'audience de l'association en dehors du cercle de ses adhérents, par exemple en utilisant mieux le support des média. Une commission d'étude est actuellement au travail à Lausanne sur ce thème.

En fin d'après-midi, Gertrude Girard-Montet, présidente d'honneur et ancienne conseillère nationale, a présenté un exposé intitulé : « Promotion féminine ». Elle a insisté sur la nécessité d'encourager les femmes à se lancer dans la vie publique, à présenter leur candidature pour des postes à responsabilité : dans leur profession, dans les partis politiques, dans les syndicats. Rien de nouveau sous le soleil, mais ces principes de base doivent être répétés tant que les femmes brillent par leur absence partout où se prennent les vraies décisions. (sl)

Un Centre Femmes à Moutier

Un centre d'information pour les femmes s'est ouvert le 13 mars à Moutier, dans les locaux de l'ancienne école professionnelle. Tous les mardis et jeudis matins donc, de 9 à 11 heures, des femmes accueillent, écoutent, renseignent, conseillent et documentent d'autres femmes. La gérance est bénévole. Et la réalisation est un prolongement heureux autant qu'utile, des trois cours de réinsertion professionnelle qui ont été organisés conjointement par des femmes du canton du Jura et du Jura bernois. A noter qu'un quatrième cours du genre aura lieu cet automne. — (b)

Les bistrotières de Bienne

Bistrot, lieu social. Parce que le tea-room de la salle Farel, à Bienne, propriété de la paroisse réformée, avait fermé ses portes, huit femmes ont décidé de prendre le relais. Elles ont constitué une coopérative sans but lucratif, l'une d'entre elles a décroché son certificat de capacité, et toutes — mères de familles en partie dégagées de leurs obligations éducatives — mettent la main à la pâte pour proposer dans leur café-restaurant, des spécialités maison. — (b)

Agenda

Conduite de réunion

Un stage à l'intention de toutes celles qui sont soucieuses de mieux fonctionner comme responsables ou présidentes d'associations aura lieu les 21 et 22 mai au Centre Paroissial Saint-François, ch. des Charmettes 4, à Lausanne. Organisation : Centre de Liaison des Associations Féminines Faudoises. Horaire : 9 h. à 12 h., puis 13 h. à 17 h. Animation : Mme Françoise Zbaeren. Coût : 120 francs, y compris les pauses-café ; possibilités de subventions. Inscriptions avant le 30 avril, c/o Maya Thibault, av. Grey 32, 1004 Lausanne.

Lyceum-Club (VD)

Rue de Bourg 15, 1003 Lausanne

Vendredi 6 avril à 17 h. : Bertrand Nobs présente son nouveau film : « Les vacances des vacances ».

Vendredi 27 avril à 17 h. : Marianne Mercier-Campiche : Claudel et Giraudoux : leurs relations personnelles et littéraires. Entrée : 3 francs.

Lyceum-Club (NE)

Fausses-Brayes 3, Neuchâtel

Dimanche 8 avril, 17 h. 30, salle de musique des Fausses-Brayes : Robert Zimansky, violon et Léonore Klinckerfuss, piano. Œuvres de Mozart, Brahms, Dvorak et Wieniawski.

Jeudi 26 avril, 20 h., récital des pianistes Wally et Nerina Peroni. Œuvres de Mozart, Schubert, Dvorak et Debussy.

Jeudi 3 mai, 18 h. 30, exposé de Mireille Kuttel : « Des mots aux personnages ». Souper canadien, entrée 5 francs.

Femmes-compositeurs

Jeudi 5 avril 1984 à 20 h. 30 au Conservatoire de Genève, le Studio de Musique Contemporaine présente un concert « Femmes compositeurs », par le Collegium Academicum, sous la direction de Jacques Guyonnet.

Les œuvres suivantes seront interprétées :
— Une création suisse de **Betsy Jolas** : 11 lieder pour trompette et orchestre de chambre - Soliste : Pierre Thibaud.
— Une création suisse de **Tona Scherchen** : Yi - Solistes : deux membres du groupe Alsace Percussions.
— Une création mondiale de **Geneviève Calame** : Calligrammes - Soliste : Chantal Mathieu.

— Une création mondiale de **Caroline Gautier** : Conte - Voix : Caroline Gautier.

Place à 15 francs, 8 francs pour étudiants, ARG, abonnés de la série enfants.

Location au service culturel Migros et à l'entrée du concert. Réservations par téléphone au 35 39 70 tous les matins du lundi au vendredi.

Centre F de Genève

1, rue des Barrières, Taverne de la Madeleine, 1er étage

Pour fêter les trois ans du Centre F-Information, celui-ci invite toutes les personnes intéressées à un apéritif-sandwiches le **mardi 10 avril**, dès 19 h. 30. L'assemblée générale suivra.